

## Réseaux sociaux | visuel vote essentiel

### Facebook/LinkedIn

🔔 Salariés des Très Petites Entreprises, c'est le moment de faire valoir vos droits !

Du 25 novembre au 9 décembre 2024, vous aurez l'opportunité de choisir les représentants qui défendront vos intérêts et vous accompagneront au quotidien.

Pourquoi participer ?

- Parce que chaque participation renforce votre pouvoir d'action collective.
- Parce que vos représentants sont là pour protéger vos intérêts.
- Parce qu'un environnement de travail équitable et respectueux passe par une représentation forte.

La CFE-CGC, syndicat des cadres, agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs, est à vos côtés pour défendre vos droits.

Du 25 novembre au 9 décembre 2024

Plus d'informations : <https://www.cfecgc.org/actualites/elections-tpe-2024-je-vote-cfe-cgc>

La CFE-CGC, Ma Force De Dialogue !

#CFECGC #DéfenseDesSalariés #MaForceDeDialogue #TPE2024